



MEMORIAL DE LA DEPORTATION HOMOSEXUELLE

Compte-rendu de l'Assemblée générale extraordinaire

qui s'est tenue le 22 octobre 2005 à 14h au CGL Paris rue Keller.

Présents :

BOSQUE Fabrice

CHAIMBAULT Matthieu

GACHARD Bruno

LE BITOUX Jean

PELLET Julien

BOURGI Hussein

DE LEUSSE Christian

KOSKOVICH Gérard

NOSTRY Olivier

PEYRONEL Jean-Bernard

Excusés :

DARMANGEAT Isabelle

RAFFY Jean-Claude

ZANNI Frank

LETERTRE Emile

VINAUGET Laurent

L'Assemblée générale extraordinaire débute à 14h15 par la présentation des personnes présentes.

Après le tour de table, le président Bruno GACHARD rappelle l'ordre du jour :

- Modification des statuts
- Orientations du MDH pour 2005-2006
- Rôle des délégués du MDH et établissement d'une liste des délégués
- Questions diverses

Il excuse les absents.

Une discussion préalable s'engage sur le constat de la situation du MDH. Hussein BOURGI et Christian DE LEUSSE font état de la situation difficile à laquelle ils sont confrontés avec les Oubliés de la Mémoire et sur le besoin de prendre rapidement des décisions. On relève depuis un ou deux ans trois questions à régler :

- Le déficit de délégués régionaux et l'absence du MDH auprès de ces derniers.
- La divergence de point de vue et de politique avec les Oubliés de la mémoire
- Le manque de disponibilité de l'ancien bureau.

Matthieu CHAIMBAULT intervient en tant que représentant de la Fédération des centres LGBT, qui a activement œuvré au sein de son réseau en 2005 pour les participations locales aux cérémonies de la dernière Journée nationale du Souvenir. La Fédération déplore de n'avoir pu travailler en concertation étroite avec le MDH. Il est convenu de resserrer les liens avec cette structure afin d'œuvrer avec une plus grande efficacité dans le soutien des initiatives locales.

MODIFICATION DES STATUTS

Le secrétaire Julien PELLET fait lecture des nouveaux statuts élaborés par le bureau. Article par article, les statuts sont discutés et amendés pour parvenir à un accord de l'ensemble des présents.

Après lecture de l'article 5, le président propose la domiciliation du MDH au CGL de Paris après adhésion de notre association audit CGL.

Vote : Proposition acceptée à l'unanimité des présents.

A la fin du travail sur les nouveaux statuts, le président Bruno GACHARD propose un vote sur l'ensemble du texte.

Vote : Les nouveaux statuts sont acceptés à l'unanimité (Statuts en annexe).

Afin de clarifier la situation des membres du MDH et d'améliorer la situation financière, il est fait appel à cotisation à l'ensemble des personnes désireuses de rejoindre l'association, que ce soit en tant que membre bienfaiteur ou comme membre actif, conformément aux nouveaux statuts.

La cotisation de 15€ peut être adressée au trésorier de l'association à l'adresse suivante :

Fabrice BOSQUE

58 rue des Menuts 33000 Bordeaux

06 60 24 11 94

fabrice.bosque@modulonet.fr

LES DELEGUES DU MDH

Le débat s'engage sur le rôle des délégués du MDH. Il ressort que le Mémorial de la Déportation Homosexuelle, qui est une association représentative de la mémoire, n'impose pas une conduite uniforme à l'ensemble des délégués. Le MDH est davantage une carte de visite pour les délégués auprès des associations – notamment celles d'anciens combattants –, auprès des préfectures et des autorités territoriales. En effet, il semble difficile de pouvoir être intégré officiellement dans le protocole des cérémonies sans être une association spécifiquement représentative de la mémoire.

Trois rôles spécifiques du délégué ressortent :

- Il coordonne les actions des associations LGBT régionales pour une action commune avec le MDH ou les conseille
- Il ouvre la question de la déportation homosexuelle aux autres catégories de déportés, et en particulier à celles non reconnues par l'Etat français ou les autorités locales
- Il relaie les avancées nationales et la politique du MDH, tout en s'adaptant aux conditions locales.

Liste des délégués du MDH :

Bordeaux : Fabrice BOSQUE et Julien PELLET

Marseille : Christian DE LEUSSE

Montpellier : Hussein BOURGI

Paris : Jean LE BITOUX et Jean-Bernard PEYRONEL

Poitiers : Bruno GACHARD

Reims : Olivier NOSTRY

Plusieurs personnes doivent être contactées pour leur proposer la fonction de délégué, notamment Hélène POLIART à Biarritz, Jean-Claude RAFFY pour l'Essonne et Alexandre DEFOSSE à Metz.

Des courriers seront adressés aux préfectures et ODAC afin qu'ils puissent identifier les Délégués du MDH.

Matthieu CHAIMBAULT remet au trésorier du MDH le fruit de la collecte initiée par la Fédération des Centres LGBT pour financer la gerbe déposée à Paris lors de la cérémonie d'avril 2005 (montant total de 65€).

ORIENTATIONS DU MDH POUR 2005-2006

Les objectifs fondamentaux du MDH sont rappelés. Ils sont le cœur de la politique de l'association et des délégués :

- Reconnaissance officielle et exprimée de la déportation homosexuelle, notamment lors de la Journée nationale du Souvenir
- Pose d'une plaque à la mémoire des déportés homosexuels au camp de concentration du Struthof (Alsace)
- Relance de la Commission historique.

Pour l'année à venir, l'association doit agir dans trois directions :

- Un moment de mémoire doit être instauré lors de chaque Lesbian & gay pride/Marche LGBT en France ; il serait souhaitable qu'une minute de silence, accompagnée d'un discours et, éventuellement, d'un dépôt de gerbe, soit réalisée afin de maintenir dans la communauté homosexuelle le souvenir de nos aïeux disparus dans les camps nazis ; cette proposition sera de nouveau formulée auprès de l'Interpride (des exemples de discours pourront être fournis par le MDH)
- Relancer les démarches concernant la pose d'une plaque commémorative au Struthof.

Le Président est chargé de reprendre contact avec le Ministère chargé des anciens combattants.

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au préalable, il est proposé la désignation de membres d'honneur :

Pierre SEEL

Emile LETERTRE

Votes : Les deux propositions sont acceptées à l'unanimité.

Jean LE BITOUX est désigné à l'unanimité Président fondateur d'honneur du MDH.

Sont candidats pour être membres du conseil d'administration :

BOSQUE Fabrice

CHAIMBAULT Matthieu

DE LEUSSE Christian

GACHARD Bruno

KOSKOVICH Gérard

LE BITOUX Jean

PELLET Julien

La liste est élue à l'unanimité.

ELECTION DU BUREAU

Les membres du conseil d'administration organisent en réunion l'élection des membres du bureau :

Président fondateur : Jean LE BITOUX

Président : Bruno GACHARD

Secrétaire : Julien PELLET

Trésorier : Fabrice BOSQUE

L'Assemblée générale extraordinaire s'achève à 18h.

Le Secrétaire, Julien PELLET.